

SFEC

Quelle gouvernance pour la transition écologique ?

Déclaration du groupe CFE-CGC

Bien que notre groupe ne siège pas au sein de la commission Environnement, le groupe CFE-CGC souhaite féliciter les rapporteurs et les membres de la commission pour le travail effectué sur la saisine relative à la Stratégie Française sur l'Energie et le Climat.

Dans un monde énergétique en pleine mutation technologique et marqué par les incertitudes géopolitiques, la CFE-CGC défend un modèle français de transition qui répond :

- au défi climatique en amplifiant la réduction des émissions des gaz à effet de serre,
- à l'impératif économique en renforçant la compétitivité de l'économie française et en diminuant la consommation des énergies fossiles importées pour assurer la souveraineté du pays,
- à la dynamique sociale par le développement des emplois, par les transitions professionnelles, par la préservation du pouvoir d'achat et la lutte contre la précarité énergétique.

La politique climatique et énergétique du pays doit avoir pour priorités la souveraineté énergétique et la sécurité des approvisionnements, la compétitivité, la réponse au défi climatique et le développement de filières industrielles pourvoyeuses d'emplois qualifiés. Ce sont donc ces priorités qui doivent guider l'élaboration de la Stratégie française sur l'Energie et le Climat qui intégrera la prochaine Programmation Pluriannuelle de l'Energie, afin de mettre la politique énergétique en cohérence avec les engagements climatiques du pays et sa politique industrielle.

Aussi, pour la CFE-CGC, le modèle français de transition énergétique et la priorité donnée à la décarbonation devront s'appuyer sur les atouts que constituent ses industries du gaz et de l'électricité, dont le nucléaire, l'hydraulique et les énergies renouvelables, en consolidant ces vecteurs énergétiques au cœur des enjeux de décarbonation. C'est ainsi que nous parviendrons à renforcer nos industries et les emplois afférents sur les territoires français et à garantir une certaine autonomie française en la matière.

Le groupe CFE-CGC a voté en faveur de cette résolution.